

Compte rendu conseil d'école du 07/11/2019

Début du Conseil d'école 18h05.

<p>Personnes présentes :</p> <p>Directrice :</p> <ul style="list-style-type: none">- Mme JOURDA Silvy <p>Les enseignants :</p> <ul style="list-style-type: none">-Mme REMOND Adeline- Mme BENATTOUCHE Gwenaëlle- Mme PACE Gladys- Mme CHOQUET Justine- M. CLARO Thomas-Mme MINAUD Fabienne <p>Les représentants de parents :</p> <ul style="list-style-type: none">- M. GAUTIER Antoine-Mme GILLARD Angélique- Mme GINGAST Elisabeth- Mme HENAULT Sandy- Mme HERVY Jérôme- Mme PHILIPPE Elodie- Mme PIERRES Murielle- Mme ROUSSEL Audrey <p>AVS/AESH :</p> <ul style="list-style-type: none">- DOUABIN Sylvie- GAISLIN Marie-Luce <p>ATSEM :</p> <p>BARJAUD Chloé</p> <p>Municipalité :</p> <ul style="list-style-type: none">-M. SIMON Pascal (Maire de la commune)-Mme BEAUFEU (Chargée des affaires scolaires)	<p>Absences excusées :</p> <ul style="list-style-type: none">- M. BENATTOUCHE Boumédienne (enseignant CP)- Mme LEFORT-OGER (Inspectrice)
--	--

1- **Validation du dernier CR** du conseil du mois de juin 20197

2- **Validation du règlement intérieur :**

Mme Jourda précise qu'il est intégré un nouveau paragraphe sur l'obligation de l'instruction dès 3 ans : « *L'instruction est obligatoire pour chaque enfant dès l'âge de trois et jusqu'à l'âge de 16 ans.* »

Mr Simon précise que depuis 2017, l'école a une dérogation pour proposer le rythme de 4 jours par semaine. La durée de dérogation était de 3 ans. Le conseil d'école doit se prononcer en faveur ou non d'une volonté de renouveler la demande de dérogation. Les 4 jours semaine constituent une exception à la règle qui celle de 4.5 jours.

Mr Simon demande l'avis au conseil : à l'unanimité, il est décidé de maintenir les 4 jours par semaine.

Le règlement intérieur de l'école est validé.

3- Rappel des parents élus :

- M. GAUTIER Antoine
- Mme GILLARD Angélique
- Mme GINGAST Elisabeth
- Mme HENAULT Sandy
- Mme HERVY Jérôme
- Mme PHILIPPE Elodie
- Mme PIERRES Murielle
- Mme ROUSSEL Audrey

-

4- **Sécurité :**

Un exercice incendie a eu lieu le 14 octobre avec la participation de la crèche, conformément à ce qui avait été demandé lors du dernier conseil d'école.

2 lieux d'évacuation :

Temps : 1min 32 s Rue bonaban (TPS/PS/MS/CE2)

Temps : 3 min 24s lieu de RV au parc (GS/CP/CE1/CM1/CM2) – ce temps plus long est lié au signal non attendu => demande de réglage fait à la mairie pour ajuster le volume.

Des pistes à envisager pour le regroupement des élèves : salle polyvalente ?

Mr Simon suggère la salle culturelle.

Mme Jourda demande que la mairie s'associe à l'exercice lors du prochain exercice.

Mme Jourda et Mr Simon ajoutent qu'un exercice aura aussi lieu à la cantine.

Formation dispensée par Mr Travers sur les gestes de premiers secours auprès de l'équipe enseignante et le personnel municipal intervenant à l'école(ATSEM) n'ayant pas suivi cette formation.

5- **Effectifs :**

TPS/PS : 11 + 6 en janvier

MS : 15

GS : 20

2 classes de CP : 9 et 10 élèves

CE1 : 15

CE2 : 12

CM1/CM2 : 22

TOTAL : 120 élèves

Le dédoublement de la classe de CP est lié au positionnement de l'école en REP, qui permet de bénéficier de plus de poste d'enseignants supplémentaires.

6- Travaux :

Dédoublage de la classe de CP

Mise en place de matériel : vidéoprojecteurs dans les classes qui n'étaient encore pas équipées.

Divers vérifications : rideaux, portes

L'équipe enseignante remercie l'équipe municipale pour sa réactivité et son action

A venir : suppression du modulaire le 13/11 et remplacement le 20/11 par un nouveau modulaire.

Les travaux de la cours « arrière » : budget validé, les marchés sont ouverts, les travaux devraient avoir lieu début 2020.

7- Information de Mr Simon :

Mise en place de la loi Egalim avec la mise en place de menus sans protéines animales 1 fois par mois pour les établissements de plus de 200 repas journaliers. Saint-Guinoux a pris le devant en intégrant d'ores et déjà ces menus. En 2022, s'ajoutera l'obligation d'introduire des produits biologiques, à hauteur de 20%. Etude en cours sur l'approvisionnement dans le but dans un second temps de le revoir et de chercher des producteurs locaux. En complément la commune souhaite mettre en place une tarification sociale qui permettrait d'obtenir pour une tranche de la population des repas à 1€.

Mr Simon précise que les enfants ne résidant pas à Saint-Guinoux seront accueillis à l'école sous réserve de prise en charge des coûts de scolarité (1300 € pour un élève de maternelle et 1500€ pour un élève de primaire)

8- Evaluation nationales CP/CE1

Objectifs : donner des repères aux enseignants ; permettre d'avoir des éléments de pilotage aux inspecteurs ; ajuster les plans nationaux.

A l'issue, les enseignants des classes concernées ont bénéficié de formations et d'échanges avec leur homologue de d'autres écoles.

Résultats présentés par Mr Claro :

Les points sensibles qui en ressortent : écriture de mots et confusions de sons ; compréhension de texte mais c'est encore difficile en début de CE1 ; fluidité de lecture très variable ; mathématiques : calcul mental n'a pas été très bien réussi.

Les résultats CP présentés par Mme Choquet sont semblables, les points plus difficiles sont la reconnaissance de lettres dans les 3 écritures. Etonnamment la compréhension de phrases a été mieux réussie que la compréhension de mots.

9- Suivi des élèves :

10 élèves avec notifications MDPH

2 AESH et 3 AVS interviennent dans l'école.

Il y a aussi des élèves qui ne relèvent pas la MDPH mais qui bénéficient d'accompagnement pour des difficultés ponctuelles : mise en place de PPRE.

10- APE

L'Association de Parents d'élèves s'est réunie le 11 Octobre 2019 pour élire le nouveau bureau.

- **Présidente** : Mme Olivia Fouilleul
- **Vice-Présidente** : Mme Philippe-Perrot Elodie
- **Secrétaire** : Mme Tiphaine Coquelin
- **Vice-secrétaire** : Mme Travers Julie
- **Trésorière** : Mme Jamois Dorothée
- **Vice trésorière** : Mme Alexandra PERROT

Mme Jourda rappelle que l'APE a financé en totalité la sortie scolaire de fin d'année 2019 pour l'ensemble des élèves et financera cette année le projet avec le conservatoire de Saint-Malo. L'Ape a également financé l'achat de tee-shirts personnalisés au nom de l'école pour la participation des élèves au cross du collège.

11- Elections des représentants de parents d'élèves

175 inscrits – 69 votants soit 39 % de votants

Nouvelles modalités : arrêtés du 19/8/19 qui prévoit la possibilité d'un vote uniquement par correspondance sur décision du conseil d'école.

Le conseil d'école se prononce favorablement : le prochain vote(2020) aura lieu ainsi.

12- OCCE

795 € récoltés en début d'année

Année passée : Dépenses totales : 1500 € et Recettes totales : 4800 €

13- PROJETS :

- **Bibliothèque** pour toutes les classes
- **Fond bibliothèque** : 3 350 € d'achats de livres (budget mairie et Education Nationale).
Seulement 5 écoles du département ont bénéficié de cette aide.
Objectifs : favoriser la lecture personnelle et développer le goût de lire, réduire les inégalités culturelles.
Volonté de l'équipe pédagogique pour développer un partenariat avec la bibliothèque ainsi que des bibliothèques voisines, mettre en place des animations. Une partie de l'équipe va se former pour exploiter au mieux cette ressource.
Mr Simon précise que la mairie se tient à la disposition des enseignants et met en place d'un club de lecture poésie associant les arts plastiques (un mercredi par mois). De même, la municipalité mène un projet « jeu de société ».
- **Conservatoire de Saint-Malo** : nouvelle participation de Marc Botrel, dumiste au conservatoire de Saint-Malo.
Projet financé par l'APE, coordonné par Mme Bennatouche.
Classes concernées : GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2
Fréquence : 1 séance/15 jours
L'aboutissement sera un spectacle de fin d'année.
- **Projet avec la DRAC et l'association 40m3**
Projet artistique autour de l'habitation, la classe pilote sera CM1/CM2 et de d'autres classes de manière ponctuelle. L'artiste à résidence cette année est Benoit Laffiché . En

parallèle un autre projet sera mené en collaboration avec Mme Etraves sur l'architecture et l'habitation.

- **Projet vélo** : toute l'école est concernée et principalement les classes de CP, CE1, CE2. L'accent sera mis sur l'importance du port du casque.
Projet réalisé dans le cadre de la semaine de la marche et du vélo. Objectif : promouvoir l'usage du vélo et d'articuler avec les programmes officiels. Des activités seront organisées dans la cour, dans le parc en vue de préparer une sortie vélo.
- **Cross au collège** a eu lieu le 18 octobre 2019. L'objectif était de rencontrer les autres écoles, les anciens de l'école. Projet fédérateur et collectif. Il y aura d'autres actions animées par la REP en lien avec le collège pendant l'année (défi math, visite collège).
- **Projet alimentation** : actions de sensibilisation dont l'objectif est de faire le lien avec ce qui est mené à la cantine. Les sujets sont à définir entre Mme Philippe et l'équipe enseignante en fonction de leur besoin.
- **Piscine** : du 3 février au 3 mars. Mme Jourda rappelle le besoin de parents accompagnateurs ayant l'agrément.
- Une **journée « Porte Ouverte »** sera organisée le vendredi 3 avril.
- **Projet d'école** arrive à échéance – le prochain sera présenté lors du 2nd conseil d'école.
-

Questions diverses

- 14- Incivisme le matin : le stationnement sur les trottoirs met en danger les enfants qui circulent. Mr Simon rappelle les règles et signale que des sanctions financières peuvent être données par le maire (135 €).

Fin du Conseil d'école : 20h15.